



REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES DU TITRE PROFESSIONNEL

Technicien(ne) Supérieur(e) en Méthodes et Exploitation
Logistique

Niveau III

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du Titre Professionnel	5
Contexte de l'examen du Titre Professionnel	5
Tableau des activités	5
Vue synoptique de l'emploi-type	6
Fiche emploi type	7
Fiche activité type	11
Fiche compétence professionnelle	15
Fiche des compétences transversales de l'emploi type	28
Glossaire technique	29
Glossaire du REAC	31

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	3/34

Introduction

Présentation de l'évolution du Titre Professionnel

Le Titre Professionnel « Technicien(ne) Supérieur(e) en Méthodes et Exploitation Logistique » (arrêté du 23 avril 2008, JO du 8 mai 2008) était constitué de trois activité-types. La présente version recentre les compétences autour de deux activités, l'une concernant l'exploitation et caractérisée par le pilotage des activités, l'autre concernant les méthodes et caractérisée par l'élaboration et la mise en œuvre de solutions techniques. L'éventail et le contenu des compétences ont été actualisés.

Contexte de l'examen du Titre Professionnel

Une enquête a été réalisée auprès des professionnels, portant sur les compétences mises en œuvre et la fréquence de leur pratique. Une analyse des offres d'emploi et des fiches métier du marché a été réalisée, et une veille sectorielle permanente est assurée.

Les outils et l'environnement professionnel du secteur évoluent : développement de la taille des entrepôts, accroissement de la technologie des matériels, évolution des systèmes d'information en temps réel, renforcement du cadre réglementaire, prise en compte des préoccupations environnementales et sécuritaires...

Les compétences mises en œuvre dans l'exercice du métier ont évolué.

Le besoin d'un technicien supérieur, responsable opérationnel, pilote de l'exploitation, manager de ses équipes, anticipant et ajustant les besoins en personnels et en matériels en fonction des volumes de l'activité et capable d'adapter et de faire évoluer son environnement en fonction des besoins du site a été constaté.

Tableau des activités

Ancien TP TECHNICIEN(NE) SUPERIEUR(E) EN METHODES ET EXPLOITATION LOGISTIQUE.	Nouveau TP Technicien(ne) Supérieur(e) en Méthodes et Exploitation Logistique
PILOTER LES EQUIPES OPERATIONNELLES DU SITE LOGISTIQUE	Piloter les activités du site logistique
ORGANISER LE SUIVI D'UN PROJET SUR LE SITE LOGISTIQUE	Elaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais
ELABORER DES SOLUTIONS OPTIMISEES EN TERMES DE QUALITE / SERVICE / COUT EN REPONSE AUX DEMANDES DES CLIENTS ET DES DONNEURS D'ORDRES, Y COMPRIS EN ANGLAIS.	

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	5/34

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Piloter les activités du site logistique	1	Planifier les activités logistiques du site à partir des volumes prévisionnels
		2	Organiser et superviser la gestion des flux produits du site logistique
		3	Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques
		4	Assurer le management des équipes logistiques
		5	Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais
2	Elaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais	6	Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique
		7	Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique
		8	Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits
		9	Elaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	6/34

FICHE EMPLOI TYPE

Technicien(ne) Supérieur(e) en Méthodes et Exploitation Logistique

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice (rubrique RNCP)

Garant des dispositifs réglementaires et contractuels, le (la) Technicien(ne) Supérieur(e) en Méthodes et Exploitation Logistique pilote tout ou partie des activités logistiques du site et participe à leur développement à travers l'élaboration et la mise en oeuvre de solutions logistiques, afin de garantir les niveaux de productivité, de rentabilité et de service visés.

A partir des prévisions et des fluctuations du volume de l'activité, le (la) Technicien(ne) Supérieur(e) en Méthodes et Exploitation Logistique dimensionne et planifie les moyens humains et matériels.

Responsable opérationnel, il (elle) organise et supervise les opérations et analyse les performances de ses équipes, élabore et exploite des indicateurs logistiques pour le suivi de l'activité. Il (elle) manage les opérateurs logistiques.

Il (elle) identifie et analyse les dysfonctionnements et les dérives de l'exploitation logistique. Il (elle) élabore et met en oeuvre des solutions opérationnelles pour traiter les non conformités et les situations à risques.

Pour répondre aux besoins d'évolution et optimiser le fonctionnement de l'activité du site logistique, le (la) Technicien(ne) Supérieur(e) en Méthodes et Exploitation Logistique réalise et argumente une étude de faisabilité technique et économique des solutions logistiques qu'il (elle) a identifiées. Il (elle) définit et formalise un plan d'action pour déployer la solution retenue. Il (elle) élabore, communique et veille au respect des procédures de travail. Il (elle) aménage les zones logistiques et implante les produits en fonction des contraintes physiques et réglementaires.

Il (elle) prend en compte et s'assure du respect des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité. Il (elle) concourt à la mise en oeuvre et s'assure du respect de la politique de responsabilité sociétale de l'entreprise et des règles du développement durable.

Le (la) Technicien(ne) Supérieur(e) en Méthodes et Exploitation Logistique peut agir comme représentant légal de son entreprise. Selon la taille du site logistique ou des flux traités, il (elle) est responsable d'une unité logistique ou d'un service.

Il (elle) est en contact permanent avec des interlocuteurs diversifiés de tous niveaux : chefs d'équipes, opérateurs, hiérarchie, fournisseurs, prestataires de service, transporteurs, clients, administrations, douanes, services internes de l'entreprise. Les échanges s'effectuent dans une langue étrangère, principalement l'anglais, si nécessaire.

Le (la) Technicien(ne) Supérieur(e) en Méthodes et Exploitation Logistique exerce son emploi dans un entrepôt, une plateforme, une unité de production ou un magasin de stockage.

Les conditions d'exercice sont impactées par le mode d'organisation, le système de gestion informatisé des flux logistiques, le degré d'automatisation du site, la nature et les caractéristiques des marchandises, le cadre réglementaire et contractuel. Le (la) Technicien(ne) Supérieur(e) en Méthodes et Exploitation Logistique évolue dans un contexte soumis aux fluctuations de l'activité nécessitant des ajustements permanents. En fonction des contraintes de l'activité du site, des fluctuations et aléas, ses horaires de travail peuvent être décalés ou postés et des astreintes sont possibles. Le port d'équipements de protection individuelle est requis.

La mobilité géographique peut amener le (la) Technicien(ne) Supérieur(e) en Méthodes et Exploitation Logistique à évoluer dans des environnements culturels divers.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre (rubrique RNCP)

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Tout secteur de distribution, industriel ou prestataire de service, comportant des activités de réception, stockage/déstockage, préparation de commandes, expédition et/ou logistique des retours.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	7/34

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :
(selon la taille de l'établissement) :

- Responsable de service réceptions
- Responsable de service préparation des commandes
- Responsable de service expéditions
- Responsable gestion de stock
- Responsable magasin
- Responsable de dépôt
- Responsable d'entrepôt
- Responsable de plateforme
- Responsable d'exploitation logistique
- Responsable méthodes logistiques
- Responsable ordonnancement production

Réglementation d'activités (le cas échéant) (rubrique RNCP)

Sans objet.

Liens avec d'autres certifications (le cas échéant) (rubrique RNCP)

Sans objet.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	8/34

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Piloter les activités du site logistique

Planifier les activités logistiques du site à partir des volumes prévisionnels

Organiser et superviser la gestion des flux produits du site logistique

Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques

Assurer le management des équipes logistiques

Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais

2. Elaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais

Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique

Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique

Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits

Elaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques

Compétences transversales de l'emploi (le cas échéant)

Rendre compte des activités logistiques et communiquer avec les interlocuteurs concernés y compris en anglais

Mettre en œuvre et faire respecter les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité

Niveau et/ou domaine d'activité (rubrique RNCP)

Niveau III (Nomenclature de 1969)

Convention(s) : Conventions collectives et accords de branche selon l'activité économique de l'entreprise ou Convention Collective Nationale des transports routiers et activités auxiliaires pour les entreprises identifiées sous le code "63-1 E Entreposage non frigorifique", exerçant à titre principal, dans le secteur du transport routier, pour le compte de tiers, une activité de prestations logistiques sur des marchandises qui ne leur appartiennent pas et qui leur sont confiées (décret 2002-1622 du 31 décembre 2002).

Code(s) NSF :

311 n - Transport, manutention, magasinage

Fiche(s) Rome de rattachement (rubrique RNCP)

N1303 Intervention technique d'exploitation logistique

N1302 Direction de site logistique

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	9/34

FICHE ACTIVITÉ TYPE
N° 1

Piloter les activités du site logistique

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Dans le respect des procédures de sécurité, de sûreté, de qualité et de protection de la santé au travail et des cahiers des charges des clients internes/externes, le (la) Technicien(ne) Supérieur(e) en Méthodes et Exploitation Logistique organise et supervise tout ou partie des activités d'un site logistique afin de garantir les niveaux de productivité, de rentabilité et de service visés.

A partir des prévisions et des fluctuations du volume d'activité, le (la) Technicien(ne) Supérieur(e) en Méthodes et Exploitation Logistique planifie les activités du site et identifie les moyens humains et matériels à mettre en oeuvre afin de répondre aux objectifs fixés en termes de productivité, de rentabilité et d'assurer le niveau de service visé.

Il (elle) supervise et suit au quotidien les flux physiques et d'informations en s'assurant de la conformité des activités dont il (elle) a la responsabilité avec les dispositifs réglementaires liés à l'entreposage, au transport de marchandises et les procédures de l'entreprise.

Il (elle) coordonne et analyse les performances et les réalisations individuelles et collectives de ses équipes en mettant en place et en exploitant des indicateurs logistiques. Il (elle) mène des actions de régulation, anticipe les besoins en formation et en recrutement et les communique à sa hiérarchie. Il (elle) conduit les réunions de travail et les entretiens avec les chefs d'équipes et les opérateurs.

Il (elle) prévient, repère et traite les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, identifie leurs causes, élabore et met en place les actions correctives et alerte les personnes concernées.

Il (elle) prend en compte et s'assure du respect des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité. Il (elle) concourt à la mise en oeuvre et s'assure du respect de la politique de responsabilité sociétale de l'entreprise et des règles du développement durable.

Le (la) Technicien(ne) Supérieur(e) en Méthodes et Exploitation Logistique est le responsable opérationnel des équipes logistiques. Il (elle) en assure l'encadrement. Autonome dans cette activité, il (elle) se doit d'alerter sa hiérarchie ou les interlocuteurs concernés lorsque la situation dépasse son cadre de délégation.

Il (elle) est en relation avec des interlocuteurs très divers, de tous niveaux : chefs d'équipes, opérateurs du site logistique, clients, prestataires de service, fournisseurs, hiérarchie, administrations, services internes de l'entreprise. Il (elle) communique en anglais avec les interlocuteurs étrangers.

Le (la) Technicien(ne) Supérieur(e) en Méthodes et Exploitation Logistique réalise son activité dans un entrepôt, une plateforme, une unité de production ou un magasin de stockage. Il (elle) utilise un système de gestion informatisé de flux logistiques. Le port d'équipements de protection individuelle est requis.

Suivant les caractéristiques des produits, du type de dépôt, du cadre contractuel dans lequel s'exerce l'activité, les exigences réglementaires sont spécifiques : dépôts classés, entrepôts sous douane, règles phytosanitaires, température dirigée, classes de produits dangereux.

En fonction des contraintes de l'activité du site, des fluctuations et aléas, les horaires de travail peuvent être décalés ou postés et des astreintes sont possibles.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	11/34

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Planifier les activités logistiques du site à partir des volumes prévisionnels
Organiser et superviser la gestion des flux produits du site logistique
Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques
Assurer le management des équipes logistiques
Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais

Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Mettre en œuvre et faire respecter les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité
Rendre compte des activités logistiques et communiquer avec les interlocuteurs concernés y compris en anglais

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	12/34

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Elaborer et mettre en œuvre des solutions techniques en réponse aux besoins du site logistique, y compris en anglais

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Dans le cadre des évolutions des activités logistiques et des dysfonctionnements constatés sur le site, le (la) Technicien(ne) Supérieur(e) en Méthodes et Exploitation Logistique détermine et met en œuvre les solutions logistiques avec un objectif d'optimisation du rapport coûts/qualité/délai.

Dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté, de qualité et des procédures de l'entreprise, le (la) Technicien(ne) Supérieur(e) en Méthodes et Exploitation Logistique analyse les besoins du site logistique et détermine la faisabilité technique et économique des solutions envisagées en réalisant ou en faisant réaliser des simulations. Il (elle) formalise par écrit une proposition et l'argumente auprès des interlocuteurs concernés.

A partir de la solution logistique retenue, il (elle) détermine le plan d'actions, le communique aux interlocuteurs concernés et en conduit la mise en œuvre en prenant en compte les spécificités techniques, organisationnelles et les échéances.

Il (elle) s'assure de la rationalisation de l'agencement des zones logistiques et d'une implantation optimale des produits et actualise le système de gestion informatisé de l'exploitation logistique.

Il (elle) élabore et met en œuvre des procédures de travail adaptées à l'évolution des activités logistiques afin de garantir le niveau de service, la sécurité des marchandises et des biens de l'entreprise et de préserver la santé des personnes.

Le (la) Technicien(ne) Supérieur(e) en Méthodes et Exploitation Logistique agit dans un cadre réglementaire et contractuel qu'il (elle) doit respecter et faire respecter.

Autonome dans son activité, il (elle) se doit d'alerter sa hiérarchie ou les interlocuteurs concernés lorsque la situation dépasse son cadre de délégation.

Il (elle) est en relation avec des interlocuteurs très divers, de tous niveaux : chefs d'équipes, opérateurs du site logistique, clients, prestataires de service, fournisseurs, hiérarchie, administrations, services internes de l'entreprise. Il (elle) communique principalement en anglais avec les interlocuteurs étrangers.

Le (la) Technicien(ne) Supérieur(e) en Méthodes et Exploitation Logistique réalise son activité dans un entrepôt, une plateforme, une unité de production ou un magasin de stockage.

Il (elle) utilise un système de gestion informatisé de flux logistiques. Le port d'équipements de protection individuelle est requis.

Suivant les caractéristiques des produits, du type de dépôt, du cadre contractuel dans lequel s'exerce son activité, les exigences réglementaires sont spécifiques : dépôts classés, entrepôts sous douane, règles phytosanitaires, température dirigée, classes de produits dangereux.

En fonction des contraintes de l'activité du site, des fluctuations et aléas, les horaires de travail peuvent être décalés ou postés et des astreintes sont possibles.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	13/34

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique
Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique
Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits
Elaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques

Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Rendre compte des activités logistiques et communiquer avec les interlocuteurs concernés y compris en anglais
Mettre en œuvre et faire respecter les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	14/34

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Planifier les activités logistiques du site à partir des volumes prévisionnels

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En fonction des prévisions et des fluctuations du volume d'activité, identifier les besoins humains et matériels afin d'organiser l'activité du site logistique de manière optimale, dans le respect du cahier des charges client, des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité et des procédures de l'entreprise à l'aide d'un outil de planification. Identifier les priorités et adapter la planification si nécessaire.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce au quotidien. Elle nécessite l'utilisation d'outils de planification.

Critères de performance

Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité, sont respectées
Les effectifs et les matériels sont dimensionnés en fonction des prévisions d'activités logistiques
La réglementation sociale est respectée
Les priorités sont identifiées par rapport au cahier des charges
Les éléments du cahier des charges sont respectés
Les contraintes budgétaires sont respectées

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des règles de base de la réglementation du travail
Connaissance des principales règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail
Connaissance des principales règles de sûreté des zones de stockage
Connaissance des principales règles techniques liées aux matériels de manutention
Connaissance des principaux standards de production en entrepôt
Connaissance de la chaîne logistique globale
Connaissance de notions de techniques prévisionnelles
Connaissance de l'anglais professionnel (niveau B1 du CECRL)
Connaissances de base de la gestion budgétaire

Collecter les informations relatives aux différentes activités logistiques
Respecter les différentes contraintes techniques et réglementaires liées aux activités logistiques du site.
Respecter les règles de base de la réglementation du travail
Appliquer les règles de sécurité et de protection de la santé au travail
Elaborer des plannings prévisionnels à l'aide d'un système de gestion informatisé d'entrepôt
Suivre un budget d'exploitation
Collecter les informations pertinentes auprès des interlocuteurs y compris en anglais
Exploiter les cahiers des charges des clients/fournisseurs/prestataires
Identifier les standards de manutention et de production à partir de l'analyse des ratios d'activité
Identifier les qualifications des personnels requis et les caractéristiques techniques des matériels
Identifier les risques potentiels en termes de coût et de charge
Anticiper les goulots d'étranglement

Travailler en collaboration avec les différents services internes à l'entreprise
Communiquer les plannings aux opérateurs logistiques
Arbitrer entre les différentes possibilités de planification

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	15/34

Alerter la hiérarchie si besoin

Communiquer le planning dans les délais réglementaires

Modifier la planification prévue en fonction des fluctuations de l'activité

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	16/34

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 2**

Organiser et superviser la gestion des flux produits du site logistique

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En fonction du volume d'activité à traiter, des moyens humains et matériels à disposition, organiser et superviser quotidiennement la circulation des flux physiques et d'informations afin de réaliser l'ensemble des opérations dans le délai imparti et avec les niveaux de productivité et de rentabilité attendus. Respecter le cahier des charges, les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité, les dispositifs réglementaires de l'entreposage et du transport, les procédures de l'entreprise et les règles du développement durable.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce au quotidien. Elle nécessite l'utilisation d'un système de gestion informatisé des flux logistiques d'un entrepôt. Elle est mise en œuvre dans un contexte de multiplicité des tâches et des informations.

Critères de performance

Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité, sont respectées
Les normes et les réglementations en fonction de la nature et des caractéristiques des produits sont respectées
Les niveaux de productivité et de rentabilité attendus sont atteints
Les dispositifs réglementaires de l'entreposage et du transport sont respectés
Les cahiers des charges sont respectés
Les règles du développement durable sont respectées

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des règles de sécurité liées à la manutention des marchandises
Connaissance de la politique de responsabilité sociétale de l'entreprise (en lien avec sa fonction)
Connaissance de la chaîne logistique globale
Connaissance des standards de productivité de l'entreposage
Connaissance des dispositifs réglementaires de l'entreposage
Connaissance des principales exigences réglementaires relatives à la livraison et à l'expédition des marchandises, aux rôles et responsabilités des parties concernées
Connaissance des principales règles de sûreté des zones de stockage
Connaissance des dispositifs de la sûreté du fret
Connaissance de la réglementation douanière liée au stockage des produits
Connaissance de l'organisation des activités de réception, de stockage, de préparation de commandes, de production, d'expédition et de logistique des retours
Connaissance des typologies de conditionnement et d'emballage
Connaissance des fonctionnalités des systèmes de gestion informatisés des flux logistiques d'un entrepôt
Connaissance de l'anglais professionnel (niveau B1 du CECRL)

Organiser le déroulement des activités de réception, de préparation, de production, de stockage, d'expédition et de logistique retour en fonction de la typologie des flux
Utiliser un système de gestion informatisé des flux logistiques d'un entrepôt
Identifier les erreurs liées au déroulement des opérations logistiques
Traiter les erreurs liées au déroulement des opérations logistiques
Prendre en compte les indicateurs logistiques
Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité et de protection de la santé au travail

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	17/34

Appliquer et faire appliquer les normes et les réglementations liées à la nature et aux caractéristiques des produits

Appliquer les règles du développement durable

Identifier les besoins en consommables, emballages et matériels

Vérifier l'adéquation entre les produits et leurs conditionnements et emballages

Appliquer et faire appliquer la réglementation liée aux transports des marchandises

Appliquer et faire appliquer la réglementation liée à l'entreposage

Donner et faire appliquer des consignes aux interlocuteurs concernés, en anglais si nécessaire

Alerter sa hiérarchie si nécessaire

Identifier les priorités

Réagir en fonction du déroulement de l'activité

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	18/34

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 3**

Déterminer et exploiter les indicateurs logistiques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En fonction des caractéristiques de l'activité et des procédures de l'entreprise, déterminer les indicateurs pertinents, les suivre pendant une durée déterminée, identifier les écarts par rapport aux objectifs et les communiquer aux interlocuteurs concernés et proposer des solutions d'amélioration, afin de garantir les niveaux de service visé et de productivité des activités logistiques.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce au quotidien et nécessite l'utilisation de tableaux de bord.

Critères de performance

Les procédures de l'entreprise sont respectées
Les indicateurs sont cohérents avec les activités logistiques
Les ratios d'activités logistiques sont communiqués aux interlocuteurs concernés
Les écarts sont identifiés
Les causes des écarts sont identifiées
Les solutions d'amélioration aux écarts identifiés sont déterminées

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des principes de conception des tableaux de bord
Connaissance des ratios de production et économiques en logistique : niveau de service, taux de perte, efficacité, absentéisme, rotation des produits, taux de remplissage

Utiliser un tableur bureautique
Identifier les indicateurs pertinents pour les activités logistiques du site
Identifier les écarts entre les objectifs et les activités réalisées
Identifier les causes des écarts
Analyser les indicateurs logistiques
Adapter les indicateurs de suivi en fonction des analyses et des écarts identifiés

Communiquer les données pertinentes aux interlocuteurs concernés
Alerter sa hiérarchie si nécessaire
Présenter des indicateurs en fonction des interlocuteurs

Respecter les échéances lors d'actions de reporting
Etre réactif face aux écarts des activités logistiques
Modifier l'organisation prévue en fonction des écarts
Evaluer l'urgence

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	19/34

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 4**

Assurer le management des équipes logistiques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En fonction des informations recueillies tout au long de son activité, évaluer les performances individuelles et collectives des collaborateurs et mener les actions de régulation afin d'optimiser le niveau de service, de rentabilité et de productivité des activités logistiques. Dans le cadre de la prévention des risques au travail, du respect de la réglementation sociale et de la politique de ressources humaines de l'entreprise, identifier et anticiper les besoins en formation et en recrutement et les communiquer à la hiérarchie. Mener les entretiens annuels et de recrutement et les transcrire selon la forme convenue.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence s'exerce au quotidien pour la régulation, le suivi de l'activité et la prise d'information sur la performance et ponctuellement pour l'analyse de l'ensemble des données recueillies sur une période définie.

Critères de performance

Les objectifs individuels et collectifs sont définis
La réglementation sociale et la politique de ressources humaines de l'entreprise sont respectées
Les actions de régulation sont pertinentes par rapport au niveau de service visé
Les performances individuelles et collectives sont évaluées selon les critères applicables dans l'entreprise
Les besoins de formation sont définis en fonction des compétences disponibles et de l'activité
Les besoins en ressources humaines sont identifiés en fonction de l'activité

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance de la responsabilité sociétale de l'entreprise
Connaissance des bases de la réglementation du travail et de réglementation sociale
Connaissance des Recommandations industrielles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (R389) et des réglementations techniques
Connaissance des rôles des représentants des Institutions Représentatives du Personnel
Connaissance des techniques de la conduite d'entretien
Connaissance des règles de base de la communication
Connaissance des techniques de management

Identifier les besoins en formation de ses équipes
Evaluer les performances des équipes
Conduire une réunion de travail
Mener un entretien (tel que : entretien de recrutement, entretien annuel)
Réguler les activités avec les chefs d'équipes et les opérateurs

Arbitrer en cas de problème avec des opérateurs logistiques
Adapter sa communication aux interlocuteurs concernés
Alerter la hiérarchie en cas de besoin
Coopérer avec les autres services de l'entreprise

Anticiper les besoins en qualification
Respecter le plan de formation et le planning des entretiens annuels
Etre réactif face aux fluctuations de l'activité

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	20/34

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 5

Repérer et traiter les dysfonctionnements et dérives de l'exploitation logistique, y compris en anglais

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des indicateurs, des observations et des remontées des clients et des collaborateurs, repérer les signes de dysfonctionnements et de dérives de l'exploitation logistique et identifier leurs causes. Afin de les prévenir, collecter et analyser les informations pertinentes, élaborer et mettre en place des actions correctives dans le respect des exigences de qualité, de sécurité, de rentabilité et du niveau de service attendu. Communiquer les solutions opérationnelles aux interlocuteurs concernés et faire respecter leur mise en œuvre.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce au quotidien. Elle nécessite une veille permanente.

Critères de performance

Les dysfonctionnements et dérives sont repérés
Les causes des dysfonctionnements et dérives sont identifiées
L'analyse des causes et des dysfonctionnements permet l'élaboration d'actions correctives
Les actions correctives sont pertinentes par rapport aux dérives et aux dysfonctionnements repérés
Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité, sont respectées
Les niveaux de productivité et de rentabilité attendus sont maintenus
La communication des actions correctives est faite aux interlocuteurs concernés, y compris en anglais

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance de la démarche qualité, processus d'audit qualité
Connaissance des maillons de la chaîne logistique et leurs interactions
Connaissance du rôle des instances : Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail, médecine du travail, Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés
Connaissance des règles de sécurité
Connaissance de la réglementation sociale
Connaissance de la réglementation des contrats de transport
Connaissance des dispositifs réglementaires liés à la manutention, l'entreposage et la conservation des marchandises
Connaissance de l'anglais professionnel (niveau B1 du CECRL)

Identifier une situation nécessitant une action corrective
Analyser et traiter les dysfonctionnements
Suivre un dossier de réclamation en fonction de l'interlocuteur, y compris en anglais
Elaborer des solutions opérationnelles pour traiter les non conformités et les situations à risque

Alerter les interlocuteurs concernés, y compris en anglais, dans le délai imparti
Amener les interlocuteurs à communiquer les informations relatives aux dérives
Argumenter les actions correctives

Identifier les priorités

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	21/34

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 6

Effectuer une étude de faisabilité technique et économique d'un projet logistique

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En fonction des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité et des objectifs de l'entreprise, analyser les demandes des clients internes/externes et/ou les besoins du site logistique, définir les spécifications techniques et évaluer la pertinence économique des options envisagées en effectuant ou en faisant effectuer des simulations, afin de proposer une solution logistique avec un objectif d'optimisation du rapport coûts/qualité de service. Formaliser la solution proposée par écrit et l'argumenter auprès de la hiérarchie à l'aide d'un support de communication adapté, y compris en anglais.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce ponctuellement dans un bureau de l'entrepôt et simultanément à l'activité de production quotidienne.

Critères de performance

Les demandes des clients internes/externes et/ou les propositions des fournisseurs sont correctement analysées par rapport au cahier des charges
Les objectifs de l'entreprise sont respectés
Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées
Les coûts sont optimisés par rapport au niveau de qualité de service attendu
Les résultats des études sont présentés sur un support adapté, y compris en anglais
Les résultats des études sont argumentés de façon compréhensible, y compris en anglais

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des éléments constitutifs d'un cahier des charges
Connaissance des principaux composants des coûts de revient : charges fixes, charges variables, coûts directs, coûts indirects, marge, seuil de rentabilité
Connaissance des principales obligations en matière de prévention des risques
Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
Connaissance des principes d'une démarche Qualité
Connaissance des principales règles de sûreté des zones de stockage
Connaissance des bases réglementaires de l'entreposage et du transport
Connaissance des techniques de communication et d'animation de groupe
Connaissance de l'organisation des activités de réception, de stockage, de préparation de commandes, de production, d'expédition et de logistique des retours
Connaissance des types et coûts de conditionnement et d'emballage
Connaissance de l'anglais professionnel (niveau B1 du CECRL)

Recenser les éléments clefs des cahiers des charges, y compris ceux rédigés en anglais, émis par les clients internes/externes
Analyser les devis des fournisseurs, sous-traitants et prestataires de services, y compris ceux rédigés en anglais
Réaliser des scénarii de simulation d'organisation d'activités de réception, de stockage, de préparation de commandes, de production, d'expédition et de logistique des retours
Analyser l'adéquation entre les produits et leurs conditionnements et emballages
Identifier les différentes contraintes techniques et réglementaires des options envisagées
Déterminer les coûts des différentes options logistiques proposées
Formaliser les résultats de l'étude, le cas échéant en anglais

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	22/34

Communiquer les données pertinentes aux interlocuteurs concernés
Présenter et argumenter la solution logistique, le cas échéant en anglais
Alerter sa hiérarchie en temps voulu

Respecter les échéances

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	23/34

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 7

Définir et conduire un plan d'actions dans le cadre du déploiement d'une solution logistique

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Déterminer l'ordonnancement et la durée des actions à réaliser ainsi que les étapes, les moyens à mobiliser et le chemin critique, pour mettre en œuvre une solution logistique identifiée, dans le respect du budget alloué, des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité, des procédures de l'entreprise et des règles du développement durable. Réaliser et actualiser le planning de déploiement. Communiquer les actions à réaliser aux interlocuteurs concernés et suivre leur déroulement.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce ponctuellement, principalement dans un bureau de l'entrepôt et sur la zone de travail concernée par le déploiement. Les actions qui en découlent s'imbriquent dans la conduite des activités du site logistique.

Critères de performance

Les procédures de l'entreprise sont respectées
Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées
Les étapes du plan d'actions sont identifiées
La durée des actions est identifiée
Les moyens à mobiliser sont déterminés
Le chemin critique est identifié
Le budget alloué est respecté
La communication du plan d'actions tient compte de l'interlocuteur
Les échéances sont respectées

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des techniques de communication écrite et orale adaptées à la conduite de projet
Connaissance des outils relatifs à la gestion des projets (PERT – GANTT)
Connaissance des bases d'une démarche projet
Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
Connaissance des principes d'une démarche Qualité
Connaissance de l'anglais professionnel (niveau B1 du CECRL)

Identifier les points clefs du plan d'actions
Déterminer les contraintes techniques et réglementaires liées à la nature du plan d'actions
Concevoir le planning de déploiement du plan d'actions
Identifier les principales étapes du plan d'actions
Formaliser le plan d'actions, le cas échéant en anglais

Communiquer les données pertinentes aux interlocuteurs concernés
Informers les interlocuteurs concernés, y compris en anglais, dans le délai imparti

Respecter les échéances du déploiement de la solution logistique

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	24/34

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Rationaliser l'agencement des zones logistiques et l'implantation des produits

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le cadre des évolutions des activités du site logistique et/ou des adaptations remédiant à des dysfonctionnements, concevoir et organiser l'agencement des zones logistiques, déterminer et mettre en œuvre l'implantation physique des produits, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité et de conservation des produits afin de garantir les niveaux de productivité, de rentabilité et de service visés des activités logistiques. Intégrer les paramètres dans le système de gestion informatisé de l'exploitation logistique.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce ponctuellement dans un bureau de l'entrepôt et sur la zone de travail concernée. Les actions qui en découlent sont menées en parallèle de celles nécessaires au déroulement de l'activité de production du site logistique.

Critères de performance

Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées
Les règles de conservation des produits sont respectées
La nature et les caractéristiques des produits sont prises en compte
Le niveau de productivité est optimisé par rapport au niveau de service attendu
Le niveau de rentabilité visé est respecté

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des méthodes de gestion d'emplacements
Connaissance des techniques d'implantation des produits
Connaissance des règles de la gestion physique et économique d'un stock
Connaissance des caractéristiques des produits et de leurs contraintes réglementaires
Connaissance des caractéristiques et fonctionnalités des matériels et des structures de stockage et de leurs contraintes réglementaires
Connaître les caractéristiques des supports de charges et leurs contraintes réglementaires
Connaissance des typologies de conditionnement et d'emballage
Connaissance de base de la réglementation douanière liée au stockage des produits
Connaissance de l'organisation des activités de réception, de stockage, de préparation de commandes, de production, d'expédition et de logistique des retours
Connaissance des fonctionnalités des systèmes de gestion informatisés des flux logistiques d'un entrepôt
Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
Connaissance des principales règles de sûreté des zones de stockage
Connaissance des fonctionnalités des engins de manutention
Connaissance des règles d'aménagement et de circulation d'un site logistique
Connaissance des standards de temps de manutention

Aménager les zones logistiques en fonction des contraintes physiques et réglementaires
Déterminer les équipements et matériels adaptés aux caractéristiques des produits et de leurs emballages
Implanter les produits en fonction de leurs caractéristiques, des rotations et des quantités
Concevoir et mettre en place un système d'adressage des emplacements
Renseigner les paramètres de gestion logistique du système de gestion informatisé
Rationaliser les déplacements des opérateurs logistiques

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	25/34

Expliciter un nouvel agencement aux équipes logistiques en s'adaptant aux interlocuteurs
Alerter sa hiérarchie en temps voulu

Respecter les échéances
Identifier les priorités

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	26/34

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 9

Elaborer des procédures de travail adaptées aux activités logistiques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect de la réglementation, des règles d'hygiène, de sécurité et de sûreté, définir des procédures de travail adaptées aux activités logistiques du site et les faire évoluer, afin de garantir la qualité de service et la sécurité des biens et des personnes. Communiquer les procédures aux équipes concernées, s'assurer de leur compréhension et veiller à leur respect afin de garantir une organisation optimale de l'activité.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce pour partie ponctuellement dans un bureau de l'entrepôt. Elle nécessite une veille quotidienne menée au travers du suivi de l'activité de production du site logistique.

Critères de performance

Les procédures sont adaptées au déroulement des activités logistiques
Les dispositifs réglementaires sont respectés
Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées
Les procédures sont communiquées aux interlocuteurs concernés
La vérification de la compréhension et de l'application des procédures est effectuée

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des techniques de communication écrite et orale
Connaissance des principales obligations en matière de prévention des risques
Connaissance des dispositifs réglementaires de l'entreposage
Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
Connaissance des obligations liées à la réglementation des chariots de manutention

Identifier les points clefs de la procédure
Formaliser la procédure en anglais le cas échéant
Conduire des réunions de travail
Contrôler la mise en œuvre d'une procédure logistique
Identifier les écarts dans l'application des procédures
Rechercher les causes des écarts à l'aide d'outils adaptés (tels que : tableaux de bord)
Proposer des pistes d'améliorations

Communiquer la procédure aux interlocuteurs concernés
Adapter la communication en fonction de l'interlocuteur
Collecter les informations relatives aux écarts dans l'application des procédures
Alerter la hiérarchie en cas de nécessité

Identifier les priorités
Respecter les échéances de mise en place des procédures
Réagir en fonction des écarts identifiés

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	27/34

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Rendre compte des activités logistiques et communiquer avec les interlocuteurs concernés y compris en anglais

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect des procédures de l'entreprise et dans le cadre de sa délégation, communiquer à l'écrit et à l'oral pour rendre compte à la hiérarchie, échanger avec les collaborateurs, les clients, les fournisseurs, les prestataires et leurs représentants sur le site, en anglais si nécessaire.

Critères de performance

Les informations sont communiquées dans les délais impartis
Les informations sont communiquées aux interlocuteurs concernés, y compris en anglais
La communication est adaptée à l'interlocuteur concerné
Les actions de régulation sont adaptées au contexte des activités logistiques
Les comptes rendus écrits sont présentés sur des supports adaptés, y compris en anglais

Mettre en œuvre et faire respecter les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Prendre en compte les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité dans la planification, l'organisation, la mise en œuvre, le suivi et le déroulement des activités. S'assurer de leur respect par l'ensemble des personnes présentes sur le site logistique afin de garantir le niveau de service, la sécurité des marchandises et des biens de l'entreprise et de préserver la santé des personnes.

Critères de performance

Les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité sont respectées
Le niveau de service attendu est atteint par rapport au cahier des charges
Les écarts sont identifiés
Les causes des écarts sont identifiées

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	28/34

Glossaire technique

Niveau B1 du CECRL

Le CECRL est le « cadre européen commun de référence pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation des langues ».

Il distingue six niveaux de compétences repérés par des termes clefs :

Utilisateur expérimenté	Maîtrise	C2
	Autonomie	C1
Utilisateur indépendant	Avancé ou Indépendant	B2
	Seuil	B1
Utilisateur élémentaire	Intermédiaire ou Survie	A2
	Introduction ou Découverte	A1

Le niveau B1 correspond à un utilisateur qui "peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée."

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	29/34

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées.

Activité type d'extension

Une activité type d'extension résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au Certificat Complémentaire de Spécialité (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	31/34

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSMEL	TP-00150	REAC	07	09/04/2014	18/02/2013	32/34

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un artifice ou un procédé quelconques."

